

DISCOURS D'INTRODUCTION D'ANNE GEORGET

Nouvelle présidence, Nouvelles ambitions culturelles ?

Mesdames, Messieurs, chers amis,
Bonjour à tous,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons ce matin.
En ce mois de mars 2017, une étrange campagne présidentielle bat son plein. Mais on ne peut pas en dire autant du débat de fond, c'est pourtant bien d'un débat d'idées dont la Scam voudrait se faire chambre d'écho et force de proposition. Dans cet esprit, la Scam a publié un mémorandum « 10 enjeux, 20 défis » pour une riposte culturelle.

Nous les auteurs, rêvons d'un souffle, d'une profession de foi, nous voulons que la culture soit un enjeu majeur. Et il nous appartient d'y veiller. Et ce n'est pas une culture passive dont nous voulons, une culture dans sa tour d'ivoire, indifférente aux événements qui secouent notre temps, sous perfusion des pouvoirs publics comme on la caricature trop souvent...
Bien au contraire.

Notre colloque aujourd'hui entend parler d'« ambition culturelle ». Nous voulons interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur la nécessité de définir une place, et un rôle ambitieux pour la culture au sein de la société. Nous voulons qu'elle participe à son évolution. Nous lui voulons un rôle politique actif, politique au sens d'action sur la cité.
Car la culture a un rôle à jouer. Bien sûr.

Depuis la création du ministère de la Culture en 1959, la culture s'est toujours invitée dans la vie politique, en danseuse ou en grande réalisatrice selon les époques.
La dynamique a été celle de la démocratisation de la culture. L'accès à la culture pour tous n'a jamais cessé d'animer les politiques culturelles qui se sont succédées.
Si les ministres changent, leur politique s'inscrit peu ou prou dans cette continuité. La construction d'espaces culturels, des musées, des festivals, des salles de concert, de nouveaux événements... en sont en général les principaux marqueurs.

Evidemment, le numérique est entré dans ce paysage et a révolutionné le monde de la culture... je dirais jusqu'à un certain point. Car ce sont toujours des œuvres qui in fine importent. Bien sûr de nouveaux équipements de tournage, de nouveaux vecteurs de diffusion -télévisions, radios, et salles de cinéma- émergent de la technique numérique. Les canaux de diffusion se démultiplient, se délinéarisent. Si bien qu'on peut affirmer aujourd'hui que les œuvres n'ont jamais été aussi disponibles. On parle même d'« hyperchoix ». D'un trop plein d'offre culturelle.
Pour autant, est-ce que les français sont plus cultivés ? Regardent-ils davantage les films d'auteurs, les documentaires de création ? Lisent-ils plus de poésie ? Il y a fort à parier que non. Hélas.

La politique culturelle ne doit plus se contenter de rendre simplement les œuvres accessibles. C'est un pré requis mais cela ne suffit pas. On en prend conscience petit à petit. La course au dernier musée pharaonique, à la dernière manifestation la plus courue semblent dépassée. L'enjeu de l'accès à la culture se déplace. Il nécessite qu'on y repense. Qu'on s'interroge. Peut-être qu'on se recentre. Nous avons hâte de vous entendre sur ces sujets.

Derrière la question de l'accès à la culture il y a l'enjeu de l'exposition de la culture, celui aussi de la défense de sa diversité... Et là encore, les défis ne manquent pas.

Penser aux œuvres fondamentales, penser à celles qui sont indispensables à l'éveil citoyen. S'assurer que les conditions de leur création soient sauvegardées. Que ces œuvres soient visibles. Se demander comment les faire parvenir à l'attention du public. A l'attention de tous LES publics.

L'accès à la culture tel que nous le rêvons pour l'avenir, peut reposer sur deux outils au moins : l'audiovisuel public et le numérique. Deux tables rondes y sont consacrées cet après-midi.

Le service public.

L'audiovisuel public (télévision ET radio) a de nombreuses missions dont il s'acquitte pour l'essentiel. C'est un partenaire privilégié de la création, dans laquelle son effort d'investissement financier est incontestable.

Pour autant, si on devait réfléchir à l'évolution de la mission du service public dans le domaine de la création audiovisuelle, ce serait pour que la prise de risque soit plus souvent au cœur des choix de la télévision publique.

La réforme de 2009, qui prétendait rendre France Télévisions moins dépendante des recettes publicitaires, n'a pas débouché sur une plus grande indépendance vis-à-vis de l'audience. Tous les observateurs en ont fait le constat. Le logiciel reste inchangé. Pourtant, il faut qu'il change.

L'audiovisuel public doit marquer sa différence en termes de prise de risque. C'est une condition essentielle à la découverte, au renouvellement des formes. A la vitalité de la création en France.

L'art qui avance se joue des limites. Il se joue des formats, de l'éditorialisation, c'est même à cela qu'on le reconnaît... Pour que la création puisse vivre, pour qu'elle continue d'interpeller, les œuvres doivent parfois sortir du cadre imposé. Tout ne doit pas être rendu à l'identité et à la marque de l'antenne.

Si l'audiovisuel public ne prend pas de risque d'audience, qui le prendra ?

Il n'existe pas, en France, beaucoup d'acteurs qui peuvent se permettre d'investir suffisamment dans les formes de création qui élèvent le public. Il n'y a pas non plus beaucoup d'acteurs qui peuvent se prévaloir d'être présent peu ou prou dans tous les foyers du pays. Pour l'avenir de la création française, l'audiovisuel public se doit d'être la tête de pont.

Il faut aussi qu'il en ait les moyens. La Scam –tout le monde le sait– milite pour un élargissement de l'assiette et une revalorisation de la contribution à l'audiovisuel public. Cette ressource, la mieux à même de garantir son indépendance, est insuffisante. La réforme, maintes fois promise, doit intervenir dès le début du prochain quinquennat.

Deuxième grand axe d'action : le numérique.

L'outil numérique peut être mis au service de la culture. Pourvu que ce ne soit pas l'inverse, justement ! Que la culture ne soit pas l'outil du numérique.

Et ce n'est pas qu'une vue de l'esprit. Nous avons dû encore nous battre l'an dernier pour préserver le droit d'auteur. En Europe, comme en France, des forces en présence persistent à vouloir banaliser le bien culturel. En faire un produit voué aux « usages numériques ». Plier le droit d'auteur au bon vouloir du consommateur.

Nous en discuterons tout à l'heure. Mais s'il est convenu que la culture poursuit un but supérieur, le numérique peut être un outil formidable. Notamment, s'il est au service de la diversité culturelle.

La diversité culturelle, c'est la garantie pour chacun d'avoir accès à des expressions culturelles différentes. En proie à l'hégémonie culturelle américaine, l'audiovisuel et le cinéma sont bien sûr au cœur de l'enjeu.

Précisément, l'avenir de la diversité culturelle se joue en partie au Parlement européen. Les parlementaires sont en train d'adapter les quotas de diffusion aux nouveaux acteurs du numérique. Pour l'instant, on ne peut pas dire que les propositions soient très ambitieuses pour l'avenir de la diversité culturelle. Le texte examiné se contente d'imposer aux sites de vidéos en ligne un minimum de 20 % de catalogue européen. On pense l'élever à 30 %. De quoi seront faits les 80 ou 70 autres pourcent ? Mystère...

Est-ce que des sociétés comme Amazon ou Netflix proposeront, dans les 80 % restants de leur catalogue, des œuvres venues de tous les continents ? Ou bien vont-elles privilégier des créations venues des Etats-Unis ?

Au moment du vote de la directive « Télévisions sans frontières », en 1989, les parlementaires européens étaient peut-être plus méfiants... Ils imposèrent aux télévisions des Etats membres de consacrer plus de 50 % de leur temps de diffusion, à des œuvres européennes. 50 % du temps de diffusion, hier. 20% du catalogue, aujourd'hui. Les parlementaires de 1989 étaient plus méfiants peut-être... Plus ambitieux, certainement !

Le numérique ne sera un outil pour la diversité culturelle que si on l'envisage comme tel. Si on place la diversité culturelle au-dessus des intérêts de l'offre et de la demande. Au-dessus des intérêts du marché.

Diversité des expressions culturelles, diversité des expressions artistiques. Accès à la culture. En réalité, tout cela relève d'un enjeu démocratique.

Le populisme et l'intégrisme religieux font ces dernières années un retour alarmant. Le manichéisme de leurs propos séduit l'auditoire, embrigade la jeunesse. A coup de stéréotypes grossiers, de fantasmes, de discours simplistes et anxiogènes, ils gagnent du terrain.

Au contraire, parce qu'elle ouvre à d'autres manières de voir, la culture dans sa diversité amène chacun à penser autrement. Dans un va et vient entre le voisin et le lointain, la nuance, la subtilité, la diversité enrayent la machine à penser totalitaire. La culture est l'alliée de la démocratie qui permet d'entendre, d'écouter, de respecter celui qui pense autrement. Elle permet le dialogue. La culture enseigne la démocratie car elle enseigne la différence de point de vue.

Il entre d'ailleurs dans la mission du documentaire de chercher cet autre angle. Le réalisateur,... la réalisatrice, s'acharne à révéler un point de vue singulier, original. A apporter des réponses, et plus encore à poser des questions.

Dans une époque incertaine, où ce qu'on croyait acquis (laïcité, intégration...) est remis en question, la culture est un repère.

Intéressons-nous à la culture. Demandons aux candidats d'intégrer la culture dans leur campagne. Demandons-leur de faire de la culture un axe majeur de leur présidence, pour les cinq prochaines années.

Quelle ambition dessiner pour que la culture soit au cœur du projet présidentiel ? Comment garantir un accès à la variété de ses expressions, à sa diversité, auprès de tous ?

Nous vous proposons d'en discuter aujourd'hui.

La première table ronde sera consacrée à l'ambition culturelle de l'Etat. Nos invités, je l'espère, pourront imaginer les moyens pour que la culture soit à la hauteur des enjeux de société qui nous attendent. La deuxième table ronde a pour sujet l'audiovisuel public (télévision ET radio) qui aspire aux mêmes objectifs. Enfin, notre troisième débat abordera les enjeux européens à l'ère du numérique.

Bon débat, bonne journée à tous.

Merci de votre présence, de votre attention et surtout de vos contributions.